



Group of Governmental Experts (GGE) on Autonomous Weapons Systems

Remarks by the Swiss delegation at the first meeting of the second session of the GGE

Geneva, 26 August 2024

H.E. Julien Thöni

Permanent representative of Switzerland to the Conference on Disarmament, Geneva

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous remercier, vous et votre équipe, pour la manière dont vous avez conduit la première session du Groupe d'Experts Gouvernementaux (GEG) et pour la préparation de cette deuxième réunion.

Depuis nos délibérations productives de mars dernier, la tendance vers le déploiement de systèmes d'armes (létales) à l'autonomie (SALA) toujours grandissante est venue illustrer la nécessité d'interdire les SALA qui ne peuvent se conformer au droit international humanitaire (DIH), et de réglementer l'utilisation d'autres systèmes d'armes, en particulier pour veiller à ce que leur utilisation soit conforme au DIH.

Plusieurs autres récents développements pertinents pour les travaux du Groupe d'experts sont à relever :

- Le Secrétaire Général des Nations Unies a publié récemment son rapport au titre de la résolution 78/241 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Celui-ci est solide et complet, et s'appuie sur un taux de participation particulièrement élevé d'États et de la société civile. Le rapport souligne l'urgence et l'importance pour ce Groupe d'experts de remplir son mandat. Il constitue également une contribution précieuse qui devrait éclairer ses travaux ;
- La Sierra Leone a accueilli une conférence régionale sur les aspects de paix et de sécurité des SALA, événement qui met en lumière l'intérêt des différentes régions du globe pour la thématique et qu'il nous concerne tous ;
- Une réunion d'importance majeure s'est tenue à Vienne, qui a mis en évidence l'intérêt partagé pour l'établissement de normes internationales exhaustives applicables aux SALA ;
- et des travaux importants sur la question plus vaste de l'utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire, sont également en cours.

Dans cet environnement dynamique, nous espérons que le GEG avancera dans ses travaux cette semaine, vers la formulation d'éléments d'un futur instrument, s'appuyant sur les résultats positifs de la première session.

Nous tenons à rappeler que le GEG a pour mandat de conclure ses travaux dès que possible, de préférence avant fin 2025. Le texte évolutif que vous avez fait circuler, est un véhicule très utile pour avancer dans l'élaboration d'éléments de convergence et dans la réalisation du mandat du Groupe. Notre objectif cette semaine devrait être de consolider le document afin que vous puissiez le présenter oralement aux Hautes Parties Contractantes en novembre en tant que résultat intermédiaire. Cela placerait le GEG dans une position favorable pour réaliser d'autres progrès, plus décisifs, vers un instrument international conformément à son mandat.

Concernant le contenu du texte évolutif, si nous continuons à penser qu'il est nécessaire d'adopter une perspective large pour traiter de manière exhaustive les opportunités et défis posés par les SALA, nous soutenons l'approche pragmatique qui consiste à se concentrer sur leur caractérisation, l'application du droit international humanitaire, les interdictions et les restrictions. Cette approche permet au document d'être clair et concis, et rend plus réaliste notre tâche de parvenir à un accord.

Cela étant dit, nous espérons que le document pourra être renforcé dans certains domaines, tout particulièrement en ce qui concerne les interdictions (volet 1) applicables au SALA où il conviendrait d'étoffer certains éléments.

A ce sujet, il serait opportun :

- (au volet 1) de trouver un accord sur le point le plus central, à savoir que les SALA qui fonctionnent sans contrôle approprié ou jugement humain ou dont les effets ne sont pas suffisamment prévisibles, fiables, traçables ou explicables, devraient être interdits.
- Il nous semble également (dans le cadre du volet 1) important de chercher à consolider les vues selon lesquelles les systèmes capables de fixer leurs propres objectifs ou de modifier, sans aucune validation humaine, leur programme initial ou le cadre de leur mission devraient être prohibés.

Nous reviendrons bien entendu plus en détail sur ces éléments sous le point correspondant à l'ordre du jour, conformément au calendrier établi.

Merci, Monsieur le Président.

Mr. Chair,

As we begin our second session of the GGE LAWS in 2024, we would like to thank you and your team for the diligent work during the first session and in preparing this second meeting.

Since our fruitful deliberations in March, the ongoing trend towards deployment of increasingly autonomous weapons systems (AWS) has further illustrated the need to prohibit AWS that cannot comply with international humanitarian law, and to regulate the use of other AWS, in particular to ensure that their use complies with international humanitarian law (IHL).

In addition, several developments pertinent for the CCW GGE process have taken shape:

- The United Nations Secretary-General's report published recently in accordance with UNGA resolution 78/241 is strong and comprehensive, building on an impressive level of participation from states and civil society. The report underlines the urgency and importance of this GGE fulfilling its mandate. It also constitutes a valuable contribution that should inform its work;
- Sierra Leone hosted a Regional Conference on the peace and security aspect of AWS, which emphasised the global regional interest, highlighting that this topic concerns us all;
- we witnessed a very substantive meeting in Vienna, which showed the broad interest in the establishment of comprehensive global norms on AWS;
- and on the broader issue of responsible use of AI in the military domain, important work is also underway.

In this dynamic environment, we hope this week's GGE will also make progress, building on the positive first session, and formulate elements for a future instrument.

First, as far as the process is concerned: we have been given a timeframe of three years, until the next CCW Review Conference. But we would emphasise that our mandate requires us to achieve results as quickly as possible. The rolling text that you have circulated is a very useful vehicle for working towards convergence and meeting this objective. Our goal this week should be to consolidate the paper so that it can be presented by you, Mr. Chair, orally to the High Contracting Parties in November as an interim result. This would place the GGE in a favorable position to make further, more decisive progress towards an international instrument, in line with its mandate.

Second, in terms of substance: While we continue to believe that a broad focus is needed to comprehensively address the opportunities and challenges posed by AWS, we support the realistic approach of focusing on characterisation, the application of international humanitarian law, and prohibitions and restrictions. This makes the paper clear and concise and our task of reaching agreement more realistic. Having said this, there are areas where we hope the paper could be improved, notably we think that under prohibitions (tier 1) there should be room to flesh out certain AWS-specific elements.

Notably:

- we would propose (under tier 1) to try and find agreement on the most central point - namely that AWS that operate without appropriate control or human judgement or whose effects are not adequately predictable, reliable, traceable or explainable, are prohibited.
- we would also propose (under tier 1) to aim to consolidate views on a prohibition of systems capable of setting their own objectives or modifying, without any human validation, their initial programme or their mission framework.

We stand ready for such more detailed discussions under the respective agenda item, in accordance with the indicative time table.

Thank you, Mr. Chair.